

## PROTECTION SUPERFICIELLE DE TALUS

### DESRIPTIF DE LA SOLUTION

#### FONCTIONNALITE :

Ce type d'ouvrage consiste à réaliser une protection de surface vis à vis de la battance (impact des gouttes d'eau dues à la pluie) et du ruissellement. Il permet la reconstitution du couvert végétal naturellement protecteur.

#### GEOMETRIE :

Ces protections sont utilisées sur des pentes inclinées jusqu'à 65° et en général sur des rampants pouvant atteindre 20 à 30 m. Ces ouvrages peuvent atteindre des épaisseurs de 0,15 à 0,20 m de terre végétale en fonction de la nature des sols à protéger.

#### ESTHETIQUE :

Végétalisation par hydroensemencement et possibilité d'implantations d'essences locales par bouturage.



pour une bonne végétalisation, prendre soin de ne pas laisser de vide entre le talus et le revêtement.

pente jusqu'à 65° : Géogrille tridimensionnelle de type Macmal N

5 à 10 cm de terre végétale.

pieux bois



### LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les protections superficielles de talus sont généralement proposées pour :

- ▶ la revégétalisation de talus naturels endommagés en zone montagneuse
- ▶ le renforcement de talus dans les aménagements paysagers des zones urbaines (parcs, golfs, zones industrielles..)
- ▶ la protection de talus d'infrastructures linéaires neuves (routes, voies ferrées et zones aéroportuaires)

### LES PRINCIPAUX AVANTAGES

**VEGETALISATION** : avec un parement renforcé d'une bionatte (fibre végétale) ou géogrille tridimensionnelle pour faciliter et accélérer la végétalisation

**MONOLITHISME** : les structures sont liées entre elles par ligature au montage.

**MODULARITE** : les structures permettent la réalisation de géométries complexes en usine ou *in situ* en fonction des exigences du projet ou du site par pliage, façonnage ou juxtaposition.

**INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT** : le parement totalement végétalisé permet une parfaite intégration paysagère dans des sites tant urbains que ruraux.

**COMPETITIVITE** : ce type de solution permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses.

**MISE EN OEUVRE FACILE** : mise en oeuvre mécanisée ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier et rapide par l'utilisation d'éléments prêts à l'emploi.

